

# La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1094** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : [larepublique@nyota.net](mailto:larepublique@nyota.net), [www.nyota.net](http://www.nyota.net)

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

**Consultation des députés Ensemble avant la...** (Lire en page 3)

## Troisième rencontre Fatshi - Katumbi

**Justice**

**Les  
élucubrations de  
Beveraggi  
déboutées**



(Lire en page 12)



**EPST**

(Lire en page 2)

**L'enseignement à distance repousse la rentrée scolaire...**

**MAZEMBE**

Chairman très touché par la disparition d'Etienne Mwamba

(Lire en page 11)

## Assemblée nationale

### Une plénière convoquée ce lundi pour l'examen de la pétition contre un membre du Bureau Mabunda

Une plénière est convoquée, ce lundi 11 janvier 2021, à l'Assemblée nationale. C'est ce que renseigne un communiqué du rapporteur de la chambre basse du Parlement, Gaël Bussa, parvenu à 7SUR7.CD ce dimanche 10 janvier.

Selon ce communiqué, cette plénière sera consacrée à la communication du président du Bureau d'âge, l'adoption du calendrier de la session extraordinaire.

Elle va se pencher aussi sur la clôture de l'examen de la pétition à charge d'un membre du Bureau de l'Assemblée nationale que dirigeait Jeanine Mabunda mais aussi l'examen et le vote du projet de autorisant la ratification de l'accord créant la zone de libre-échange continentale africaine



(ZLECAF) par la Commission mixte RELEX et ECOFIN.

Pour rappel, c'est le questeur adjoint qui est le seul membre du Bureau Mabunda dont la pétition n'avait pas été examinée, le 10 décembre 2020. Tous les autres membres de l'équipe

Mabunda avaient été destitués par l'Assemblée nationale.

Il sied de signaler que la session extraordinaire à la chambre basse du Parlement, ouverte le mardi 05 janvier dernier, va se clôturer le 03 février prochain.

Prince Mayiro

## Lubumbashi

### Une marche de soutien à l'Union sacrée projetée par SCODE de Muyambo interdite par la mairie

Robert Lubaba Buluma, maire de la ville de Lubumbashi dans le Haut-Katanga, a interdit la caravane motorisée de soutien à l'Union sacrée de la Nation prévue ce samedi 09 janvier 2021 dans les rues de la capitale cuprifère.

Dans une lettre signée le vendredi 08 janvier 2021 dont une copie est parvenue à 7SUR7.CD, Ghislain Lubaba Buluma affirme que c'est pour

des raisons sanitaires édictées par le chef de l'État que cette marche n'aura pas lieu dans la ville de Lubumbashi.

«Cependant, conformément aux mesures prises par le président de la République, chef de l'État de lutter contre la covid-19, toutes les marches, les manifestations et autres rassemblements de plus de 10 personnes ne sont pas autorisés jusqu'à nouvel ordre», lit-on dans cette correspondance.

Pour rappel, le vice-président de la Solidarité pour la Démocratie et le Développement (SCODE) de Jean-Claude Muyambo Kyasa, avait projeté l'organisation d'une marche motorisée pour soutenir l'Union sacrée de la Nation prônée par le président Félix Tshisekedi dans les différentes artères de la ville de Lubumbashi.

Patient Lukusa, à Lubumbashi

## EPST

### L'enseignement à distance repousse la rentrée scolaire...

Le ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement pri-

maire, secondaire et technique (EPST), Willy Bakonga, a annoncé la mise en place de deux commissions devant conduire l'équipe technique a s s u r a n t l'opérationnalisation de l'enseignement à distance, à l'issue de la réunion tenue dernièrement avec les experts du secteur de l'éducation autour des alternatives à prendre pour occuper les élèves pendant cette période de crise sanitaire.

Il s'agit des commissions technique et pédagogique ayant comme mission la conduite d'une équipe technique qui va assurer le fonctionnement de l'enseignement à distance des élèves.

En effet, la commission technique a pour tâches d'élaborer un plan d'opérationnalisation techni-

que d'une part et d'autre part, de coordonner des plateformes digitales du sous-secteur et de produire un projet d'arrêt portant organisation et fonctionnement de ces plateformes d'autre part.

Tandis que la commission pédagogique a pour objectif de produire dans un bref délai un plan d'opérationnalisation pédagogique et un projet d'arrêt institutionnalisant cette grande réforme (enseignement ouvert et à distance).

Les deux commissions sont créées pour pérenniser l'enseignement à distance, notamment par le renforcement et l'amélioration de la qualité des cours radio-télévisés, le renforcement de l'enseignement par visioconférence.

MCP

## Élection de Joe Biden

«L'amitié et le partenariat privilégié durables entre les USA et la RDC subsisteront et prospéreront», rassure M. Hammer



Dans une déclaration parvenue à 7SUR7.CD ce vendredi 8 janvier 2021, l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique en République démocratique du Congo exprime sa gratitude aux congolais qui ont envoyé des messages de soutien à son pays lors des incidents survenus au Capitale, à Washington DC.

"Notre sincère gratitude aux nombreux congolais qui ont envoyé des messages de soutien pendant les heures difficiles d'hier", lit-on dans cette déclaration signée par Mike Hammer, ambassadeur des USA en RDC.

Par ailleurs, il réaffirme l'engagement des États-Unis à soutenir et être à la hauteur de leurs idéaux démocratiques. Il indique aussi que le partenariat privilégié entre la RDC et les USA prospé-

ra. "L'amitié et le partenariat privilégié durables entre les Etats-Unis et la RDC subsisteront et prospéreront alors que nous réaffirmons notre engagement à soutenir et être à la hauteur de nos idéaux démocratiques", renseigne le même document.

Le jeudi dernier, les partisans de Donald Trump, qui continue à contester l'élection de Joe Biden, ont envahi le Capitale, chambre des représentants américaine, pour empêcher la tenue de la plénière.

Après intervention des forces de l'ordre, le calme était revenu. Et la chambre des représentants a confirmé l'élection de Joe Biden et Kamala Harris, président et vice-présidente des USA, qui prêteront serment le 20 janvier prochain.

Prince Mayiro

## Félix Tshisekedi désigne 5 assistants de Modeste Bahati

Cinq personnalités ont été désignées par le président Félix Tshisekedi pour assister Modeste Bahati Lukwebo dans sa mission d'informateur en raison des zones linguistiques. Il s'agit de :

Samy Badibanga  
Jean Bertrand Ewanga  
Rémy Massamba  
Danny Banza  
Gentiny Ngobila.

Ils ont été notifiés par le directeur de cabinet intérimaire, Eberande Kolongele.

Les nominés auraient même tenu jeudi une première réunion avec l'informateur. Ce dernier est chargé de désigner une nouvelle majorité parlementaire, après la fin de la coalition FCC-CACH. R.O.

## Grâce Présidentielle

### Encore plusieurs centaines de prisonniers sur la liste d'attente

Le vice-ministre de la justice, Bernard Takaishe a rassuré quant à la poursuite de la collaboration avec les parquets pour la libération progressive des détenus bénéficiaires de la grâce présidentielle accordée par le Chef de l'État Félix Tshisekedi.

« Nous sommes en train de travailler avec les parquets, je crois que, il y a déjà des listes qui sont en train d'arriver et nous allons continuer à signer progressivement les arrêtés pour la libération de tous les autres détenus qui sont restés », a-t-il répondu à la question d'ACTUALITÉ.CD vendredi 08 janvier 2021 à la prison centrale de Makala.

Il indique qu'il y a plusieurs centaines de personnes qui attendent la libération. Jusque-là, 23 prisonniers dont Eddy Kapend et ses compagnons ont quitté la prison centrale de Makala dans le cadre de cette grâce présidentielle. Ils ont passé 19 ans en prison après être condamnés dans le dossier d'assassinat de l'ancien Président de la République, Laurent-Désiré Kabila.

Clément Muamba

**La République**  
2, Avenue des Entreprises,  
Immeuble Sema, Gare centrale,  
Kinshasa-Gombe

**Directeur de Publication**  
Jacques Famba

**Chef de Rubrique**  
Béni Joel Dinganga

**Collaborateurs**  
- Paul Eyenga  
- Gaston Liyande

**PAO**  
A. Salumu

**Direction commerciale et financière**  
Dominique Lumumba  
0815011886, 0997440728

**Distribution**  
Bertin Sefu

**Images**  
Dieudonné Kanyinda

Consultation des députés Ensemble avant la...

# Troisième rencontre Fatshi - Katumbi

Le Président de Ensemble pour la République rencontre pour la troisième fois successive. Moïse Katumbi, on le sait, est constamment consulté par Félix Tshisekedi dans le cadre de la dynamique de changement qu'induit la mise sur pied de l'Union sacrée de la nation. La volonté du chef de l'Etat étant de rassembler les forces réelles autour de sa personne pour un nouveau souffle profitable à l'ensemble du peuple congolais, le Président de Ensemble pour la Répu-

crive réellement dans le sens prôné. Ainsi, avant la troisième séance, le Chairman Moïse Katumbi s'est entretenu avec tous les députés de Ensemble pour la République le vendredi 08 janvier 2020 au centre catholique Cepas dans la commune de la Gombe à Kinshasa. Il était question pour le Président de Ensemble pour la République de recueillir les desiderata des élus du peuple avant sa rencontre avec le Chef de l'Etat. Lors de la rencontre, Moïse Katumbi s'est prêté aux in-



PHOTO MATHIEU



PHOTO MATHIEU

blique ne pouvait que saisir la main tendue. Pour autant qu'elle s'ins-

terventions des représentants du peuple qui ont eu l'occasion de s'exprimer librement pour enfin harmoniser les vues.

Contrairement aux autres regroupements qui se caractérisent par des mots d'ordre, au niveau de Ensemble pour la République, c'est le débat libre et le choc d'idées. Il ressort des échanges que la majorité des députés a exigé la prise en compte des aspirations du peuple et son bien être par des signaux clairs. C'est dans la discipline que les échanges ont eu lieu dans un climat de fraternité.



PHOTO MATHIEU

LR



PHOTO MATHIEU



PHOTO MATHIEU

Grâce présidentielle

# Leta Mangasa, Eddy Kapend... enfin libres

Plus de vingt personnes condamnées à mort pour l'assassinat de l'ancien président Laurent-Désiré Kabila, bénéficiaires d'une grâce du président Félix Tshisekedi, ont quitté vendredi la prison de Makala à Kinshasa en République démocratique du Congo. Débarrassés de leur tenue de prisonnier, 22 hommes sont sortis de la prison, accueillis par leurs proches, parfois en larmes. Parmi ces hommes, le colonel Eddy Kapend, l'aide du camp de l'ancien président assassiné, est sorti de la prison dans une jeep sous escorte. Une 23ème personne, un ancien chef de l'Agence nationale des renseignements (ANR), Georges Leta, est également sorti de prison mais n'a pas assisté à la cérémonie organisée pour leur sortie en raison d'une maladie. Ce vendredi 8 janvier 2021, 22 autres condamnés pour la même affaire sont également sortis de prison. Ils ont bénéficié d'une grâce présidentielle. L'ancien chef de l'État, et père de Joseph Kabila, avait été assassiné le 16 janvier 2001, il y a presque 20 ans. La cérémonie s'est



déroulée à la prison Makala de Kinshasa.

Képi militaire, tee-shirt militaire, l'air sérieux, Eddy Kapend était au premier rang sous la tente déployée pour l'occasion. Il a été le premier à être appelé pour retirer son certificat de libération avant de se diriger directement vers le bureau du directeur de la prison. Sa tenue de prisonnier tombée, Eddy Kapend a attendu la fin de la cérémonie pour quitter la

prison. Une centaine de personnes avec des pancartes et tee-shirts à son effigie étaient devant la prison pour l'accueillir. Le message était le même : « Libre après 20 ans », « Sorti par la même porte », « Merci Félix Tshisekedi ». Cet

atroupement a même créé un petit embouteillage devant la prison de Makala. Et aux côtés d'Eddy Kapend, ils sont une vingtaine d'autres à être libérés ce vendredi matin. Certaines de ces personnes ont accepté de répondre aux questions des journalistes ont demandé la réouverture du procès de l'assassinat de l'ancien président, père de Joseph Kabila. Laurent-Désiré Kabila a été assassiné il a presque 20 ans, le 16 janvier 2001

«Le président a accordé cette grâce pour des raisons purement humanitaires (...) Cette grâce n'est pas un chèque en blanc», a déclaré Bernard Takaishe, vice-ministre de la Justice, s'adressant aux 22 bénéficiaires présents. Prenant la parole, le Vice-ministre de la justice, Takaishe, a tenu à rappeler aux libérés l'essence de la cérémonie du jour : « Je tiens à vous rappeler que la grâce présidentielle dont vous êtes bénéficiaires doit vous amener à plus de conscience. Ne vous permettez plus de retomber dans les forfaits, de peur que vous vous retrouviez encore en prison et cette fois-là, il n'y aura plus de grâce. Faites bon usage de cette grâce », a-t-il conseillé.

En deuxième lieu, ce dernier précise que la liste de ceux qui doivent être acquittés est exhaustive, mais cela viendra avec le temps, en collaboration avec la justice militaire et la justice civile. Débuté à 11h05, le protocole a commencé par la lecture de l'ordre du jour : mot de bienvenue du Directeur de la prison de Makala suivi de celui du ministre de la Justice, puis lecture de l'ordonnance-loi statuant la libération et remise des certificats de fin de détention.

Il sied de signaler que le président de l'Asadho, Me Katende a réagi après cette libération. Il a déclaré à RFI qu'effectivement, la libération de monsieur Eddy Kapend et ses amis est une véritable victoire et un aboutissement de tous les combats qu'on a menés depuis plusieurs années. Nous pensons que le moment était très attendu non seulement par les condamnés ou les graciés eux-mêmes, mais aussi par les membres de leur famille et beaucoup de Congolais.

## Graciés...pas réhabilités...

Ils ne sont pas réhabilités. Et comme nous l'avons déjà dit à d'autres occasions, la deuxième phase de ce combat pour nous, c'est la réouverture du procès de l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila, comme nous-mêmes nous le demandons en tant qu'organisation des droits de l'homme, mais aussi comme la recommandation qui avait été faite par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Nous pensons que pour rendre justice à monsieur Eddy Kapend et ses compagnons, mais aussi à Laurent-Désiré Kabila, il est très important que le procès reprenne. Et c'est à l'occasion de la reprise de ce procès que monsieur Eddy Kapend et ses amis pourraient être réhabilités si on constate effectivement qu'ils sont innocents.

Louis-Paul Eyenga

## Libération du DG de la SOCCOC

# L'association des pétroliers se réjouit, l'ODEP et l'ACAJ dénoncent

Le président de l'Association des pétroliers salue la libération du directeur général de la Société congolaise de construction (SOCCOC), Modeste Makabuza. Une libération intervenue vendredi 8 janvier à la suite d'une grâce présidentielle, après 10 mois de détention à la prison centrale de Makala à Kinshasa.

Sa société était accusée de détournement des fonds des travaux de construction des routes à Goma et Bukavu, dans le cadre du programme des 100 jours initié chef de l'État.

Pour Providence Muhiga, président de cette association, cette libération vient restituer aux enfants du Nord-Kivu, engagés dans le développement de leur province, leur dignité.

« C'est une joie immense et le remerciement du Chef de l'Etat. Par ce geste que vient de poser le Chef de l'Etat, c'est la dignité qu'il vient de rendre aux enfants de la province en général et en particulier aux enfants de Goma. Il suffit de voir Goma d'il y a 5 ou 6 ans, et comparer à Goma d'aujourd'hui, la différence est nette. Et surtout quand vous essayez de comparer à d'autres villes de la République, je crois qu'il n'y a pas photo. Et donc faire ce qui a été fait c'est quelque part décourager les initiatives de développe-

ment », a indiqué Providence Muhiga.

Il ajoute que cette libération va faciliter la suite des travaux d'asphaltage d'une trentaine de km à Goma et Bukavu, dans le cadre du programme des 100 jours du Chef de l'État.

Jean-Paul Lumbulumbu, député provincial du Nord-Kivu, salue aussi cette libération :

« Je salue la libération d'un notable, un digne fils de la ville de Goma dont la contribution dans ce qu'est devenu Goma n'est plus à démontrer. La population de Goma se réjouit de la bienveillance du Président de la République pour la libération de Modeste Makabuza. Nos opérateurs économiques doivent être encouragés et soutenus ».

Goma : Je salue la libération d'un notable, un digne fils de la ville de Goma dont la contribution dans ce qu'est devenu Goma n'est plus à démontrer. La population de Goma se réjouit de la bienveillance du Président de la République pour la libération de Modeste Makabuza. Karibu. [pic.twitter.com/GWNpUdQDiX](https://pic.twitter.com/GWNpUdQDiX)

— Hon. Jean-Paul Lumbulumbu (@jplumbulumbu76) January 9, 2021

## Dénonciations des ONG

L'Observatoire de la dépense publique (ODEP), plateforme des organisations de la société civile de la RDC, œuvrant dans le secteur des finances publiques regrette cette libération : « la libération du DG de l'OVD et de celui de SOCCOC, condamnés pour détournement de deniers publics est une triste nouvelle, un mauvais signe pour la lutte contre la corruption. Quel message envoie-t-on à ceux qui continuent à piller le pays ».

Georges Kapiamba de l'ONG ACAJ, demande à ce que ces deux personnes libérées retournent en prison. « Je condamne avec la dernière énergie la libération de deux condamnés pour détournement des deniers publics : Benjamin Wenga et Modeste Makabuza! Que reste encore de la lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics en RDC ? C'est scandaleux et inacceptable. J'ajoute que même la décision judiciaire condamnant les concernés, confirmée par la Cour de Cassation, leur prive du droit notamment à la remise de peine et à la libération conditionnelle. Ils doivent être retournés en prison et le vice-ministre de la Justice poursuivi en justice », explique Georges Kapiamba.

RO

Budget 2020 révisé

# La DGDA a réalisé 107% de ses assignations !

La Direction générale des douanes et accises (DGDA) a réalisé 107,5% de ses assignations contenues dans le Budget de l'Etat révisé pour l'exercice 2020. Elle a mobilisé 2 016 milliards de CDF sur les prévisions réajustées à 1 873 milliards de CDF.

C'est ce qu'a indiqué le directeur général de cette régie financière, ce jeudi 7 janvier 2021, lors de la clôture de la 15ème réunion des directeurs des douanes et accises.

Par rapport aux assignations du Budget initial arrêtées à 4 565 milliards de CDF, les 2 016 milliards de CDF mobilisés représentent un taux d'exécution de 44,19%.

« Cette tendance baissière des performances dans la mobi-



lisation des recettes s'explique par cette pandémie qui paralyse l'activité économique, et nous nous sommes attelés à définir

techniquement des mesures correctives concrètes au niveau central et provincial », a déclaré le directeur général intérimaire, Jean Baptiste Nkongolo Kabila.

Il y a lieu de rappeler que le Budget 2020 a été revu à la baisse, vu que les paramètres de son cadrage macroéconomique étaient en déphasage avec la réalité.

Le Gouvernement a soumis à l'autorité budgétaire un Budget rectifié pour l'exercice 2020 connaissant une régression de 43% par rapport au Budget initialement promulgué. Ce dernier était arrêté à 18 545 milliards de CDF, soit 10,9 milliards USD au taux budgétaire de 1 687,9 CDF/USD.

Emilie MBOYO

## Lutte contre la corruption

### Le CNPAV recommande l'abrogation de l'Ordonnance créant l'APLC

Après le tollé créé par ce qui peut être qualifié de « scandale Access Bank », la Campagne nationale le Congo n'est pas à vendre (CNPAV) a finalement fait entendre sa voix.

Dans une déclaration faite le jeudi 7 janvier 2021, cette coalition d'Organisations de la Société civile recommande entre autres l'abrogation de l'Ordonnance créant l'Agence nationale de lutte contre la corruption (APLC).

Les Organisations membres du CNPAV dénoncent notamment le fait que les agents de l'APLC aient abusé de leur pouvoir en percevant la somme en liquide de 30 000 USD (Trente mille dollars américains), alors que la législation bancaire et la loi n° 04/016 du 19 juillet 2004 portant lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme interdisent formellement la détention ou la perception d'un montant liquide supérieur ou égal à dix mille dollars américains.

Obligation de révoquer

Le rétropédalage de l'APLC, regrettent-ils, n'intervient qu'après le tollé suscité par cette affaire dans les réseaux sociaux, notamment avec la consignation des fonds auprès du parquet cinq jours après leur paiement et la suspension de ses directeurs alors qu'ils devaient être licenciés pour faute lourde.

Outre l'abrogation de l'ordon-

nance créant l'APLC, le « Congo n'est pas à vendre » recommande au président de la République de prendre des « sanctions administratives exemplaires allant jusqu'à la révocation à l'encontre du Coordonnateur de l'APLC et des autres agents impliqués dans le dossier Access Bank ».

Il sollicite l'encouragement de l'adoption de la proposition de loi actuellement soumis à l'Assemblée Nationale pour la création d'une Agence réellement indépendante de lutte contre la corruption, émanant du parlement comme institution d'appui à la démocratie.

Le CNPAV recommande également le renforcement de la Cour des Comptes en recevant notamment le serment de ses 51 juges déjà nommés, en la dotant d'un budget de fonctionnement conséquent ainsi qu'en ordonnant les démembrements à tous les niveaux du territoire; effectivement mettre en œuvre la loi de la réforme de la Cour des Comptes promulguée en décembre 2018.

Autre recommandation, l'implication de la société civile par un partenariat rationnel de performance, étant donné que la société civile un des leviers incontournables, dans la mise en œuvre de la politique de lutte multisectorielle contre la corruption.

Pour rappel, un groupe d'agents de l'APLC accusés d'avoir extorqué la somme de 30 000 USD auprès d'Access Bank (une banque commerciale opérant en RDC) ont été suspendus par la

hiérarchie de cette agence de lutte contre la corruption. Ce, après une brève mise en détention du coordonnateur de l'APLC, Ghislain Kikangala au parquet de Kinshasa/Gombe.

Sanctions pour Ghislain Kikangala

« Les informations reçues des sources dignes de foi par le CNPAV révèlent que cet acompte a été imposé sur autorisation expresse du Coordonnateur de l'APLC, Monsieur Ghislain Kikangala. Le CNPAV reste vivement préoccupé par ce comportement indigne des agents de l'APLC, une structure censée contribuer à la l'éradication de la corruption en République Démocratique du Congo, l'un des principaux engagements politiques du Président Félix Tshisekedi », peut-on lire dans la déclaration faite par les ONG membres du CNPAV.

Dans ce document, le CNPAV salue la mise au point du Cabinet du Président de la République sur ces abus à travers son communiqué de presse du jeudi 17 décembre 2020, lequel annonçait l'ouverture d'une enquête autour d'une vidéo virale montrant des agents de l'APLC en train de toucher illégalement la somme de 30 000 USD au guichet de la banque commerciale sus indiquée.

Et dans le même ordre d'idée, il encourage vivement la poursuite de l'instruction du dossier judiciaire ouvert au Parquet général près la Cour d'Appel de Kinshasa/Gombe à charge des agents de l'APLC et invite le Président Tshisekedi à prendre des sanctions administratives exemplaires à l'encontre du Coordonnateur de l'APLC et des autres agents impliqués dans ce scandale.

Olivier Kamo

## Tourisme

### L'IGF lance l'opération «patrouille financière» !

Le Gouvernement de la RDC vient d'actualiser son Plan directeur de tourisme, pendant que les investissements dans ce secteur ont connu des pertes colossales en 2020, indique un communiqué du ministère du tourisme parvenu week-end à la presse.

Le communiqué renseigne qu'au cours de l'année passée, précisément le samedi 02 mai, la République Démocratique du Congo a été dotée d'un nouveau plan directeur national actualisé pour le développement de son secteur du tourisme. Lequel constitue un document de travail capital, car il pose les bases solides pour la formulation prochaine de la politique nationale du secteur Tourisme en RDC.

Selon le ministère national du Tourisme, M. Yves Bunkulu, cité dans la même source, ce plan directeur comprend sept chapitres à savoir: la présentation de la RDC; le cadre institutionnel et juridique; le diagnostic du secteur du tourisme; les orientations et les stratégies; le plan d'action; le financement; et enfin le mécanisme de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.

Cependant, alors que la RDC se dotait de son plan directeur national du tourisme, à cette même période, des spécialistes avaient fait une déclaration fracassante en défaveur de ce secteur au niveau mondial. Ainsi, avaient-ils soutenu qu'après la Covid-19, le secteur mondial du tourisme ne pourra pas encore se remettre avant 2023.

A en croire la source, le tourisme constitue l'un des secteurs importants de croissance économique tant en République Démocratique du Congo que dans plusieurs autres pays du monde. Et partout à travers le monde En RDC, ce secteur du tourisme comme tous les autres, a été sinistré par la crise sanitaire due à la pandémie du Coronavirus. Et cela, durant une période de trois mois.

Cette situation a été accentuée par des confinements décrétés dans différents pays du monde, les restrictions de circulation et les suspensions des trafics aériens décidés par la plupart de gouvernements. Des spécialistes du tourisme estiment que même après la crise du Covid-19, leur secteur ne pourra pas se remettre normalement (de sa situation d'avant la pandémie de la Covid-19) dans moins de trois ans soit, pas avant 2023.

Sud-Kivu**Naufrage sur le lac Kivu : 56 personnes sauvées**

Vue aérienne de la cite de Djugu dans la Province de l'Ituri  
Photo Monusco

Le Fonds pour la cohérence et la stabilisation de l'Ituri a alloué 2 500 000 USD pour la restauration d'une paix durable dans le territoire de Djugu. Ce projet a été présenté par le consortium de quatre organisations non gouvernementales le samedi 9 janvier aux membres du comité de sécurité et notables au cours d'une réunion tenue à Fataki, à près de 100 km de la ville de Bunia. Ce projet va s'étendre sur toute l'étendue du territoire de Djugu en proie depuis plusieurs années à l'activisme des groupes armés dont CODECO.

Selon Paci Kyanza de l'ONG Cordaid et l'un des organisateurs de cette activité, ce projet compte restaurer l'autorité de l'Etat dans toutes les localités où les miliciens commettent des exactions contre la paisible population.

Ce projet consiste notamment à la construction d'un tribunal de paix ainsi qu'un Bureau de la police à Kpandroma,

explique Paci Kyanza. Ce dernier renseigne que ce projet prévoit également des activités de sensibilisation pour la promotion de la culture de la paix et la cohabitation pacifique.

Cependant, il appelle la population à bannir les antivaleurs pour la bonne marche de ce projet.

Pour sa part, l'administrateur du territoire de Djugu se veut rassurant sur l'impact de cette mission pour soutenir les efforts du gouvernement. Cela en vue d'assurer la sécurité dans son entité.

Quarante personnes prennent part à ces échanges parmi lesquelles la délégation des anciens responsables des groupes armés dépêchée par le chef de l'Etat pour la pacification de l'Ituri. Ces émissaires de paix auront pour mission de sensibiliser les jeunes à adhérer à cette démarche pour booster le développement de leur milieu.

Nord-Kivu**Arrestation d'une combattante ADF à Lume**

Une combattante ADF a été arrêtée vendredi 8 janvier à Lume dans le territoire de Beni. Âgée d'environ 20 ans, cette combattante a été maîtrisée par les gardes de parc et remise aux FARDC.

Après interrogatoire, la combattante ADF, épouse d'un autre ADF, a révélé l'intention de leur groupe d'attaquer l'agglomération de Lume entre le 8 et le 9 janvier.

L'armée, qui a pris au sérieux cette menace, a dépêché dans la soirée de ce même vendredi les militaires du 313e bataillon pour renforcer les troupes sur le terrain.

Selon le lieutenant Antony Mwalushayi, porte-parole des opérations Sokola1 Grand Nord, des jeunes du milieu, apparemment drogués, ont incendié le véhicule du commandement déployé dans cette localité et le commandant bataillon a subi des menaces de la part de certains de ces jeunes.

Le commandement du secteur opérationnel Sokola1 Grand Nord regrette cette façon d'agir de ces jeunes mais rassure à la population qu'il est



déterminé à imposer la paix dans cette partie du territoire national, conformément à la mission dévolue à l'armée.

Par ailleurs, le secteur opérationnel prévient les tireurs de ficelles dans cette affaire qu'ils seront tenus pour responsables.

Kasaï Central**Le gouverneur a.i invite la population à adhérer à l'Union sacrée**

Un groupe d'hommes armés a été repéré mardi 5 janvier 2021, par la population au village de Matombi dans le territoire d'Irumu, province de l'Ituri. Il s'agit d'une base des ADF, qui abrite ces rebelles ougandais lourdement armés, avec leurs dépendants en provenance de la province voisine du Nord-Kivu, a indiqué mercredi 6 janvier l'ONG Convention pour le respect des droits de l'homme (CRDH).

" La population a découvert une grande base des rebelles ougandais. Ils sont bien armés. Nous, en tant qu'une

structure de défense des droits de l'homme, nous avons alerté les autorités militaires de la place ", a affirmé le coordonnateur de la CRDH, Christophe Munyanderu.

Il demande aux autorités militaires de prendre des mesures pour déloger ces rebelles de l'Ituri.

" Nous sommes en train d'appeler les gouvernements provincial et central (à) lancer les opérations militaires dans la région pour traquer ces rebelles ougandais des ADF ", a ajouté Christophe Munyanderu.

Kasaï**Un autre parti du FCC rejoint l'Union sacrée**

La fédération provinciale du parti politique Congrès des Alliés pour l'Action au Congo (CAAC) de l'ancien gouverneur du Kasaï-Central, Alex Kande Mupompa, a officiellement adhéré à l'Union sacrée de la Nation prônée par le président Félix Tshisekedi.

L'annonce a été faite le vendredi 8 janvier 2021 à travers une déclaration politique signée par des élus et cadres de ce parti politique dans la province du Kasaï.

« Nous soutenons la vision du président de la république, chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, vision de l'Union sacrée de la Nation, gage du changement, du développement, du bien-être de la population Congolaise et de la bonne gouvernance avec comme socle État de droit », peut-on lire dans cette note.

Les signataires de la déclaration disent

répondre à l'invitation du chef de l'État, en vue définir ensemble un programme de gouvernance capable de relever les nombreux défis du développement du pays.

Ils soutiennent également le leadership de leurs hautes autorités du parti et cadres du directoire national, en l'absence de Alex Kande Mupompa et Jean Pierre Tshimanga Buana.

Dans la province du Kasaï, le parti politique CAAC a deux députés provinciaux, un député national, un sénateur, le vice-gouverneur et un ministre provincial.

Membre du regroupement AFDC-A, les élus et cadres du parti politique CAAC avaient, dans la guerre de leadership entre Modeste Bahati et Néné Nkulu, soutenu cette dernière.

Fabien Ngueshe, à Tshikapa

**Les violences post-électorales en Centrafrique s'exportent au Sud-Ubangi**

Le gouverneur Jean-Claude Mabenze Gbey Benz a annoncé la nécessité de prendre " des mesures idoines " pour sécuriser la population du Sud-Ubangi contre les violences post-électorales en République Centrafricaine.

Le chef de l'exécutif provincial l'a fait savoir dans une interview accordée à la presse, le mercredi 06 janvier 2021, à l'occasion de son retour à Gemena, chef-lieu du Sud-Ubangi, en provenance de Kinshasa où il a pris part à la conférence des gouverneurs présidée par le chef de l'État, Felix Tshisekedi.

" Nous avons tenu une réunion sous la présidence du vice-premier ministre et ministre de l'intérieur avec l'état-major des FARDC, le commissaire général de la police et les services de sécurité sur la situation au nord de la province (en Centrafrique, ndlr) avec les élections qui se sont déroulées là-bas ", a-t-il déclaré.

Et de poursuivre : " Selon les informations que nous avons reçues, il y avait un mouvement des populations, des gens

qui par peur avaient quitté chez eux (Centrafrique, ndlr) pour traverser chez nous (Sud-Ubangi, ndlr). Il fallait prendre des dispositions urgentes et au cours de cette réunion, des mesures idoines ont été prises. Elles vont être mises en oeuvre pour permettre de sécuriser notre frontière nord ".

Dans la foulée, le gouverneur Jean-Claude Mabenze a réitéré son soutien à l'Union sacrée de la Nation prônée par le président de la République, Félix Tshisekedi.

" Nous avons accepté et décidé de travailler dans la vision du chef de l'État. Vous savez quand un président de la République est élu, c'est la politique sur base de laquelle il est élu qui doit être mise en oeuvre. C'est sa vision qui doit être mise en oeuvre. Et même si nous, gouverneurs, sommes élus, en réalité nous appliquons la vision du chef de l'État ", a-t-il précisé.

César Augustin Mokano Zawa, à Gemena



RDC/Covid-19

# Et si l'on exploitait à fond les vertus de la communication !

Alors que l'on a bien la possibilité de le maîtriser (taux de guérison de 80%), le coronavirus est en passe de devenir «un piège sans fin» en RDC. Avec la deuxième vague, les chiffres des contaminés s'emballent au point de commencer à donner des sueurs froides. Sur le terrain, les hôpitaux sont débordés. Malgré cela, il y a encore de nombreuses personnes qui, à coup de Fake news et d'idées reçues, prétendent «qu'il n'existe pas des malades de coronavirus» dans ce pays.

Devant la montée inquiétante des cas de contamination, le gouvernement a dû prendre des mesures impopulaires, notamment le couvre-feu (dès 9 heures du soir), le port obligatoire des masques, la suspension des activités scolaires et académiques dans tout le pays...

Si le couvre-feu semble tenir la route, l'observation des gestes barrières reste tout de même un sérieux sujet d'inquiétude. Suivez mon re-

gard : combien respectent encore la distanciation physique, le lavage des mains, le port des masques ? Ici se pose la question de l'appropriation des gestes barrières par la population.

**Il faut pousser à fond sur le levier de la communication ...**

Il n'y a pas plus d'une manière pour régler ce problème d'appropriation des gestes barrières. Il faut utiliser toutes les recettes offertes par le vaste champ de la communication. Pour cela, la communication pour le changement social et de comportement de prêche très bien à la situation.

Auparavant appelée « communication pour le changement comportemental » (CCC), la communication pour le changement social et de comportement (CCSC) est une approche qui favorise et facilite les changements dans les connaissances, les attitudes, les normes, les croyances et les comportements. Les acronymes CCC et CCSC font tous deux référence

à une série d'activités et de stratégies favorisant des habitudes de comportement saines. Le mot « social » a été ajouté au concept de CCC afin d'indiquer que pour améliorer les résultats sanitaires, il est nécessaire de soutenir un changement social plus vaste.

Il n'est pas encore tard. Le comité en charge de la riposte étant multisectoriel, la cellule de communication mérite d'être redynamisée en termes de moyens de mobilisation tant au niveau des médias que des activités de terrain. De la même manière que l'on accorde des moyens conséquents aux structures chargées du dépistage et de la prise en charge des cas confirmés, une



attention particulière devrait être accordée à la cellule de communication, en termes de financements et de moyens logistiques. C'est la seule possibilité pour le comité multisectoriel de la riposte de vaincre toutes les résistances liées aux idées reçues. L'heure n'est plus aux tergiversations. Allons-y seulement.

**Léon Mukoko**

## 2021, l'année de toutes les COP



En 1992, à l'occasion du sommet de la Terre de Rio de Janeiro, l'ONU s'est dotée d'un cadre d'action de lutte contre le réchauffement climatique : la CCNUCC (Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques). Cette convention réunit presque tous les pays du monde qui sont qualifiés de « Parties ». Leurs représentants se rassemblent une fois par an depuis 1995 lors des « COP » (Conferences of the Parties) ou « CdP » en français.

L'année 2021 verra se tenir les COP des trois conventions de Rio, sur le climat (du 1er au 12 novembre), la biodiversité et la lutte contre la désertification. Des décisions importantes devraient y être prises.

En fait, les États du monde entier devront se fixer de nouveaux objectifs post-2020 en matière de protection de la nature lors de la COP15 sur la biodiversité qui devrait se tenir en octobre en Chine. Pour préparer cette conférence, la France organisera, à la rentrée (du 3 au 11 septembre), le Congrès mondial de la nature à Marseille. Et le 11 janvier, elle tiendra un One Planet Summit spécial biodiversité.

En novembre, la communauté internationale se retrouvera à Glasgow, en Écosse, pour la COP26 sur le climat. Celle-ci doit acter la relève de l'ambition conformément à l'Accord de Paris alors que de premiers engagements ont été pris le 12 décembre dernier, lors d'un sommet de l'ambition. En amont de ces trois COP, Emmanuel Macron propose qu'un sommet soit organisé à New York «pour leur donner une impulsion décisive et aboutir à des résultats tangibles».

Notons que c'est notamment lors de ces COP que les États signataires peuvent entériner des accords sur la réduction des émissions anthropiques de gaz à effet de serre, avec des objectifs communs ou différenciés. Ils évaluent également à ces occasions l'évolution de leurs engagements et de l'application de la convention-cadre. Des sessions de négociation sont réalisées en amont de ces sommets.

Les COP réunissent les représentants des «Parties» mais aussi des acteurs non-étatiques, notamment des collectivités territoriales, des ONG et des scientifiques. La première COP s'est tenue à Berlin en 1995.

**Léon Mukoko**

## Environnement : Cinq bonnes nouvelles en 2020

Il est vrai que 2020 a été une année très sombre, y compris pour l'écologie. La concentration de CO2 est arrivée à des niveaux inégalés, de nouveaux records de chaleur ont été battus avec, entre autres, 38 degrés en Sibérie, plusieurs millions d'hectares sont partis en fumée. Mais elle nous a quand même apporté quelques bonnes nouvelles pour l'environnement dans la mesure où nous avons vécu quelques évolutions positives pour la planète.

La baisse des trafics aériens et routiers imposée par les mesures sanitaires a notamment réduit les taux de pollution. C'est ce qui nous a permis, pendant le premier confinement, d'observer ces clichés de l'Himalaya, devenue visible dans certaines régions de l'Inde. Ces chaînes de montagnes ne pointaient plus le bout de leur nez depuis quelques dizaines d'années du fait des particules polluantes.

Le premier semestre de 2020 est aussi celui qui a vu pour la première fois la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables dépasser celle produite grâce aux énergies fossiles en Europe. A la même période, 10 % de l'électricité produite mondialement l'a été grâce au solaire et à l'éolien.

Et il y a d'autres bonnes nouvelles, à plus petite échelle. Les scientifiques font état des faits ci-dessous :

**De nouvelles colonies de manchots empereurs découvertes en Antarctique...**

Elles ont été observées directement depuis l'espace : onze colonies de manchots empereurs ont été découvertes à partir d'images satellites. Les manchots empereurs vivent dans des zones difficiles à étudier, car souvent inaccessibles et où les températures avoisinent -50 degrés. Cette découverte porte la population globale de manchots empereurs à un peu plus d'un demi-million d'individus.

**Le retour des baleines bleues au large de la Géorgie du Sud**

Un peu plus au nord que les manchots et non loin des côtes antarctiques, des baleines bleues font leur retour. Depuis 50 ans, les observations de baleines bleues au large de la Géorgie du sud sont rares. Mais les scientifiques rapportent en avoir aperçu plus qu'ils n'en avaient vu depuis l'interdiction de la chasse, en 1966. Pas moins de 55 baleines ont ainsi été identifiées.

Atteignant parfois 30 mètres de longueur pour 170 tonnes, il s'agit du plus grand animal de la planète.

**Trente espèces marines découvertes aux Galapagos**

Autre bonne nouvelle pour la biodiversité marine : la découverte de trente espèces dans les profondeurs de la réserve de l'archipel des Galapagos. Il s'agit d'étoiles de mers, d'éponges, de coraux ou encore de langoustes. Les explorations qui ont permis de les visualiser se sont déroulées en 2015, grâce à des appareils pouvant descendre jusqu'à 3400 mètres sous le niveau de la mer.

Cet archipel est la deuxième plus grande réserve marine au monde. Une découverte qui «confirme que les Galapagos sont un laboratoire vivant dont les processus biologiques et écologiques qui sont en cours doivent encore être explorés».

**Aux Etats-Unis, une ligne budgétaire pour les parcs nationaux**

Le bilan de Donald Trump en matière d'écologie est loin d'être positif. Le Great American Outdoors act est sûrement l'un des seuls points bénéfiques à relever. Adopté au mois de juillet, il doit permettre, grâce à l'investissement de près de 10 milliards de dollars, d'entretenir et conserver les parcs nationaux des différents États. C'est la première fois depuis les années 50 que le congrès américain opte pour dépense budgétaire au profit des parcs nationaux. Les fonds permettront également de financer des infrastructures pour ces parcs, à l'instar de routes, sentiers, terrains de pique-nique et de camping pour les 325 millions de visiteurs annuels.

**- À Madagascar, des millions d'arbres plantés**

C'est un reboisement de très grande ampleur qui a débuté en 2020 à Madagascar. Le gouvernement a annoncé en 2019 vouloir mettre en terre 60 millions d'arbres par an. Cette reforestation concerne au total 400km<sup>2</sup>.

L'opération, largement soutenue par le président Andry Rajoelina, a débuté en 2020. Le dimanche 19 janvier, jour de lancement de la campagne, 1,2 millions d'arbres ont ainsi été plantés. Des acacias, eucalyptus et arbres fruitiers pousseront dans les années qui viennent. Des drones sont même utilisés pour la reforestation des zones les plus reculées. Entre 1953 et 2014, le pays a perdu 44 % de ses forêts naturelles.

**Léon Mukoko**



## ETATS-UNIS

# Donald Trump risque une deuxième procédure de destitution

Les élus démocrates de la Chambre des représentants aux États-Unis vont déposer, ce lundi, une procédure visant à la destitution du président Donald Trump, a déclaré samedi leur représentant Ted Lieu.

Donald Trump pourrait se retrouver dès lundi sous le coup d'une seconde procédure de destitution, un développement sans précédent historique, alors qu'il ne montrait, samedi 9 janvier, aucun signe de vouloir démissionner ou se mettre en retrait après les violences du 6 janvier au Capitole.

Un texte de mise en accusation ("impeachment"), rédigé par des élus démocrates à la Chambre des représentants, reproche au président républicain d'avoir "déliérement fait des déclarations" qui ont encouragé l'invasion du bâtiment du Congrès par ses partisans.

Réunis par Donald Trump pour manifester contre la certification par le Congrès de la victoire de Joe Biden à la présidentielle, ils avaient ensuite fait irruption pendant la séance parlementaire. Des événements jamais vus à Washington et au cours desquels cinq personnes sont mortes, dont un policier.

Plusieurs figures de l'assaut ont été interpellées par la police et inculpées samedi d'intrusion illégale et conduite violente, notamment le complotiste Jake Angeli. Ce dernier, qui avait aimanté l'attention des photographes avec ses tatouages et son couvre-chef cornu, avait apporté une lance dans le temple de la démocratie américaine.

L'article de mise en accusation, signé par au moins 190 parlementaires selon l'élue démocrate Ted Lieu, affirme ainsi que Donald Trump a "gravement mis en danger la sécurité des États-Unis et de ses institutions de gouvernement".

La décision de lancer cette nouvelle procédure de destitution reviendra une fois de plus à la puissante présidente de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi. Elle a promis d'agir si le président républicain ne démissionnait pas immédiatement.

"Il est fou, déséquilibré et dangereux. Il doit partir", a-t-elle

## Les pro-Trump prennent rendez-vous pour le 20 janvier

« Nous serons de retour le 20 et rien ne nous arrêtera, ni la police, ni l'armée ! » Sur les réseaux d'extrême droite et de partisans de Donald Trump, les appels à manifester continuent de se multiplier.

Alors que la classe politique et la majorité des Américains ont condamné l'attaque contre le Capitole, la plupart de ces groupes se félicitent ouvertement sur leurs forums de discussions.

« Nous allons libérer Washington et libérer notre pays, pas de pitié », « Nous ne laisserons pas les communistes gagner »... Certains d'entre eux voient en l'attaque contre le Capitole une démonstration de force réussie et



martelé, allant jusqu'à s'entretenir avec le chef d'état-major de l'armée américaine pour s'assurer que Donald Trump ne puisse pas utiliser les codes nucléaires.

### "Je veux le voir partir. Il a causé assez de dégâts"

Reclus à la Maison Blanche, Donald Trump aurait fait savoir à ses proches qu'il n'avait aucune intention de démissionner, selon le New York Times.

Même dans le camp républicain, certains élus ont semblé ouverts à la possibilité d'un nouvel impeachment. Le sénateur Ben Sasse a ainsi affirmé qu'il examinerait les chefs d'accusation si la Chambre ouvrait une procédure de destitution.

Sans se prononcer sur une potentielle "déstitution", une autre élue républicaine a appelé au départ de Donald Trump. "Je veux qu'il démissionne. Je veux le voir partir. Il a causé assez de dégâts", a déclaré la sénatrice modérée Lisa Murkowski.

Plus isolé que jamais, alors que deux membres de son gouvernement ont démissionné, le milliardaire républicain s'est vu priver vendredi soir de son canal de communication favori, Twitter, mais n'a donné aucun signe de vouloir se faire discret.

"Nous ne serons pas réduits au silence", a-t-il répliqué après la suspension permanente de son compte Twitter via le compte officiel POTUS (Président des États-Unis), à l'attention des "75 millions de patriotes" qui ont voté pour lui.

Donald Trump a même évo-

un moyen d'attirer de nouvelles recrues.

La plupart refusent toujours d'accepter la victoire de Joe Biden et continuent de répéter que Donald Trump commencera un second mandat dans dix jours.

Et à l'approche de l'investiture de Joe Biden, les observateurs des mouvements radicaux américains appellent à la vigilance. L'ancien directeur adjoint du FBI Frank Figliuzzi estime que les groupes d'extrême droite se sentent invincibles après avoir réussi à pénétrer dans le Capitole. Certains d'entre eux appellent même à revenir armés, explique-t-il.

RFI

qué des représailles contre le réseau social qui "interdit la liberté d'expression" et le possible lancement de sa propre plateforme dans un futur proche, à travers une série de messages immédiatement retirés par Twitter.

"Museler la liberté d'expression est dangereux", a appuyé samedi le secrétaire d'État Mike Pompeo, fidèle de Donald Trump.

### Une procédure n'ayant aucune chance d'aboutir

Au pouvoir depuis 2017, Donald Trump a déjà été visé au Congrès par une infamante procédure de destitution, ouverte par Nancy Pelosi fin 2019 sous l'accusation d'avoir demandé à un pays étranger, l'Ukraine, d'enquêter sur son rival Joe Biden. Il avait été acquitté au Sénat, à majorité républicaine, début 2020.

Pour que la nouvelle procédure de destitution aboutisse, il faudrait que le milliardaire républicain soit jugé coupable par les deux tiers du Sénat, ce qui n'a aucune chance de se produire avant la prestation de serment de son successeur Joe Biden, le 20 janvier.

Le chef des républicains au Sénat, Mitch McConnell, a d'ailleurs fait circuler un mémo stipulant qu'avec les règles actuelles du Sénat, aucun procès pour destitution ne pourrait avoir lieu avant l'investiture du président élu, à moins que la totalité des sénateurs n'autorisent une telle procédure. Reste que le lancement d'un second "impeachment", laisserait une marque indélébile sur le bilan de Donald Trump : aucun président américain n'a subi ce déshonneur.

Le sénateur républicain Lindsey Graham, un proche de Donald Trump, a de son côté mis en garde contre une telle démarche qui risquerait de "détruire encore plus le pays", demandant à Joe Biden d'intervenir. "J'espère que vous ferez usage de votre pouvoir pour arrêter ça avant qu'il soit trop tard", a-t-il ajouté, s'adressant directement à Joe Biden, lors d'une intervention sur Fox News.

Se posant en pacificateur d'un pays ébranlé par les événements du Capitole, le président élu s'est bien gardé de prendre position sur cette question de l'impeachment. C'est au Congrès de décider, a-t-il dit.

Avec AFP

## Centrafrique

# L'armée repousse une attaque des rebelles



Les FACA lors d'une parade à Bangui, en Centrafrique, le 17 août 2018

Les rebelles à l'offensive en Centrafrique contre le pouvoir du président Faustin Archange Touadéra, fraîchement réélu à l'issue d'une élection controversée, ont attaqué samedi Bouar, une importante ville à 340 km de la capitale Bangui, ont annoncé les Casques bleus de l'ONU.

Deux avions de combat français ont été dépêchés pour «une mission de survol» du pays par le président Emmanuel Macron qui a réaffirmé son soutien au processus électoral et condamné «fermement» les tentatives des rebelles de «le saper».

Ces appareils ont «survolé» Bouar, pour «appuyer les militaires» centrafricains dont une importante base a été prise à partie, a assuré dans un message à l'AFP le Détachement d'assistance opérationnel en République Centrafricaine (DETAO-RCA), des militaires français qui sécurisent l'aéroport de Bangui.

En milieu de matinée, «des éléments armés se sont attaqués aux positions des Forces armées centrafricaines (FACA)» à Bouar, qui abrite le camp Leclerc, le quartier général de l'armée dans la région Ouest, la plus densément peuplée du pays, a déclaré à l'AFP le Lieutenant-colonel Abdoulaziz Fall, porte-parole de la composante militaire de la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca).

Les Casques bleus «sont venus en appui et ont été également pris à partie», a-t-il ajouté sans plus de précisions.

L'attaque a débuté à 10h30 quand des éléments armés s'en sont pris à la base des FACA et de

la Minusca qui ont essayé des tirs de roquette, ont toutefois précisé à l'AFP des responsables de l'ONU sous couvert de l'anonymat.

Deux hélicoptères d'attaque de la Minusca ont été engagés et les combats ont cessé vers 12h30, selon ces mêmes sources. «La Minusca a repris la situation en main», a affirmé à l'AFP un haut gradé des Casques bleus à Bouar.

Six des plus puissants parmi les groupes armés qui occupent deux tiers du pays depuis le début de la guerre civile en 2013, se sont alliés mi-novembre dans une Coalition des Patriotes pour la Centrafrique (CPC). Puis ils ont lancé une offensive pour perturber le scrutin, 10 jours avant la présidentielle et les législatives du 27 décembre.

Face aux FACA fortement épaulées par les Casques bleus et d'importants renforts de paramilitaires russes et de soldats rwandais, les rebelles n'ont pas pu progresser vers Bangui et leurs attaques sont généralement cantonnées à des villes situées à des centaines de km de la capitale.

Mais Bouar est la cinquième ville du pays avec 40.000 habitants et occupe une place stratégique sur un axe routier crucial pour le ravitaillement de Bangui à partir du Cameroun.

M. Touadéra, qui dirige le pays depuis 2016, a été déclaré réélu le 4 décembre, mais seulement un électeur sur deux a eu la possibilité de se rendre aux urnes le 27 décembre en raison de l'insécurité dans ce pays occupé aux deux tiers par des groupes armés, rebelles ou simples prédateurs de ses ressources. RFI

## Ouganda

## L'opposant Bobi Wine en appelle à la CPI

L'opposant ougandais Bobi Wine, principal adversaire déclaré du sortant Yoweri Museveni à la présidentielle du 14 janvier, a affirmé jeudi qu'il allait demander à la Cour pénale internationale d'enquêter sur des meurtres, actes de torture et autres abus commis dans le pays.

Bobi Wine, un chanteur populaire et député âgé de 38 ans, est le principal adversaire déclaré de Yoweri Museveni, 76 ans, au pouvoir depuis 1986.

L'opposant, Robert Kyagulanyi, de son vrai nom, est devenu le porte-parole d'une jeunesse ougandaise urbaine et souvent très pauvre qui ne se reconnaît pas dans le régime vieillissant du président Museveni. Il a été arrêté ou assigné à résidence à de nombreuses reprises depuis 2018.

Une énième arrestation mi-novembre a déclenché de violents affrontements entre ses partisans et la police, faisant au moins 54 morts, selon M. Museveni.

Bobi Wine a expliqué qu'il de-

manderait une enquête sur Yoweri Museveni et neuf hauts responsables de la sécurité, accusés de le viser, lui et ses partisans.

«J'espère que la Cour pénale internationale le rappellera à l'ordre», a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse à distance depuis sa voiture, brutalement interrompue lorsqu'un policier l'a arrosé de gaz lacrymogène et extrait par la fenêtre de son véhicule, l'accusant d'être garé sur un emplacement interdit.

Selon un avocat de Bobi Wine, l'opposant compte s'appuyer sur une série de témoignages démontrant selon lui des violations «systématiques» des droits de l'homme et un «lourd historique de torture» par l'Etat.

Un témoin doit notamment raconter comment il a été contraint d'assister à l'énucléation d'un autre détenu.

"La communauté internationale n'a pas fait assez pour aider le peuple ougandais", a regretté Bobi Wine. rfi

## Assemblée Nationale

## Werrason reçu par le président du bureau d'âge



L'artiste musicien Werrason venait d'être reçu le samedi 9 janvier dernier par le président du bureau d'âge de l'Assemblée Nationale congolaise Christophe Mboso N'kodia.

Les civilités du leader de Wenge Maison Mère ont fait l'objet de cet échange patriotique. A l'issue de cette rencontre le roi de la forêt a félicité le président ad interim à l'Assemblée Nationale.

Outre ses civilités à Christophe Mboso, le big boss a aussi salué le changement qui sévit dans

le paysage politique de la République démocratique du Congo.

« Vous voyez que le changement s'opère et tous devons obéir et avons besoin de ce changement. Tout Congolais doit accepter que le changement a déjà lieu » dit Noël Ngijama Werrason aux côtés du président du bureau d'âge.

Dans la même optique, Igwe a aussi ovationné le président Tshisekedi pour ses initiatives et sa sagesse d'exercer pour la bonne marche de toutes les institutions.

B.J.D

## Dadju, le chouchou de la jeunesse francophone !

Selon un sondage en ligne élaboré par les spécialistes de la jeunesse en matière de « passions juvéniles » en Côte d'Ivoire, en 2020 finissant, l'artiste franco-congolais, Dadju Djuna Nsungala, est en tête des chansons les plus suivies par la jeunesse intellectuelle africaine. En Afrique francophone, quatre jeunes sur dix ont au moins une des chansons de Dadju dans leurs portables.

Sa musique est devenue un incontournable. Dadju bat des records des ventes. Mais pour le chanteur, qui mêle le hip-hop au rhythm'n'blues et à l'afrobeat sans oublié la rumba, il faut voir plus loin. Se faire entendre partout. Une étape à la fois, Dadju a presque conquis le monde francophone. Interrogé par nos confrères de France 24 sur cette performance, l'artiste y voit avec lucidité tous les défis qui l'attendent encore. « Je n'ai pas encore fait tous les festivals, je n'ai pas encore parlé à beaucoup de médias, je n'ai pas fait de plateau télé », énumère-t-il. Si la musique voyage plus facilement que jamais, Dadju tient à aller à la rencontre de ceux qui l'écoutent. C'est une question de respect, dit-il.

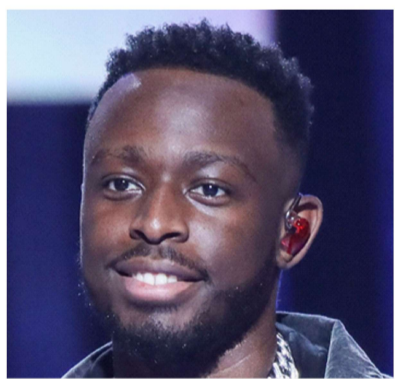
L'ambition ne lui fait pas défaut. Alors, après la Place Bell, il cherchera à s'offrir le Centre Bell. Entre-temps, il est attendu à Los Angeles, Chicago, New York et Miami après son passage à Laval, Kinshasa, Abidjan, Yaounde. « Je veux élargir la portée de ma musique au maximum, que le monde entier m'écoute, lance-t-il. Le but, c'est que je puisse faire des concerts partout. »

Voulant expliquer le début de sa carrière, l'artiste affirme que la musique a tout de même

habité son enfance. Car son père, Djuna Djanana, est chanteur dans un groupe de musique congolais. L'un de ses 13 frères et sœurs est le musicien Gims, une vedette pop en Europe. Dadju avait l'habitude d'accompagner son grand frère en studio.

À 28 ans seulement, un disque de diamant et un autre de platine en poche, Dadju garde la tête sur les épaules. Il veut bien faire les choses. « J'ai encore beaucoup de travail, mais je vais prendre mon temps », ajoute-t-il sur le site de France 24.

Un jour, ils ont enregistré un



« son » ensemble, raconte l'artiste. Mais, là encore, pas de déclin. « On a fait écouter la chanson à [notre entourage] et j'ai eu des avis très encourageants, dit-il. On m'a conseillé d'en faire d'autres. », C'est ce qu'il a fait, reconnaît-il. Tout en continuant d'étudier et de travailler au McDonald's du coin, il a continué à travailler sur sa musique aussi. En 2014, il se rend à l'évidence : c'est une carrière en musique qui le rendra heureux. Pourtant, cette musique et cette carrière n'ont pas été une évidence pour lui. « Ce n'était pas un rêve de gosse, je n'ai pas grandi avec l'optique de vouloir faire ça de ma vie », conclut-il.

De Kinshasa à Abidjan, de Yaounde à Montréal en passant par Paris, Bruxelles, Genève et Libreville, le petit frère de Gims est devenu un phénomène que les jeunes détiennent dans leurs portables.

Arts.cd

## Gagner le «Grammy Awards» serait le rêve de Ferre Gola et Fally Ipupa

Ferre Gola et Fally Ipupa, deux artistes musiciens congolais de renommée internationale, rêvent d'emporter le prestigieux trophée américain « Grammy Awards » au cours de leur carrière de musique.

Les deux musiciens considérés comme rivaux par leurs fans ont exprimé leurs désirs de rafler eux aussi ce célèbre prix tout comme la chanteuse béninoise Angélique Kidjo.

Pour sa part, le Padre l'a fait savoir lors de sa toute dernière émission avec le chroniqueur congolais Isaac Mayi à l'émission Grosse caisse. « Le seul trophée qui m'intéresse, c'est le Grammy Awards » avait avoué Gola.

« Mon rêve aujourd'hui,



c'est peut-être de gagner le Grammy Awards » a révélé de son côté El Pibe de Oro, vendredi 8 janvier 2021 sur la chaîne YouTube ivoirienne Life Tv.

A titre de rappel, deux

congolais ont déjà remporté ce trophée très convoité par Jésus de nuances et aigle. Le groupe de musique Konono et Mohombi, sont les seuls à avoir gagné ce prix.

B.J.D

## Dadju, Fally Ipupa, Gims, Innoss'B et Niska dans le top 10 des artistes les plus vus en 2020 sur YouTube

Dans le classement YouTube 2020 en Côte d'Ivoire, 5 artistes musiciens congolais sont présents et partagent les vues avec les ivoiriens. Dadju, Fally Ipupa, Gims, Innoss'B et Niska sont dans ce classement.

Le chanteur de «Miel Book» a enregistré 25 mil-

lions de vues durant toute la période de 2020 sur YouTube en Côte d'Ivoire.

Fally Ipupa a cumulé tout au long de l'année passée, 19,1 millions de vues sur YouTube et occupe la 3e place après Dj Arafat, 21,3 millions.

Pour sa part, Gims s'est

accroché à la 7<sup>ème</sup> place avec 10,9 millions de vues derrière Kiif No Beat avec 12,2 millions. La neuvième place est occupée par Innoss'B le jeune leader congolais a totalisé 8,45 millions de vues devant Niska dixième avec 7,84 millions.

B.J.D

## Werrason et Fabregas le métis noir poursuivent le tournage du clip de leur featuring

Werrason et Fabregas le métis noir poursuivent sans relâche le tournage du clip de leur featuring. Ces deux artistes ont collaboré dans l'album « Formidable » du Roi de la forêt.

Cette fois-ci, c'est le Phénomène Ngijama Makanda qui a partagé des photos de lui et son fils musical. Il a en plus communiqué le nom de ce nouvel opus. Celui-ci s'intitule « Abotombe » qui est dans l'album « Formidable ».

Maestro Fabro est l'un des rares anciens de Wenge Musica Maison Mère à garder de bonnes relations avec son ex-patron Werrason. Ces accointances entre Fabregas et le Roi de la forêt sont au-

delà de ce featuring qu'ils viennent de réaliser.

N'ayant pas encore bouclé le clip, les deux musiciens congolais invitent leurs fans

à accueillir à bras ouverts la chanson « Abotome » sur toutes les plateformes de téléchargement légal.

B.J.D

## C1 : TIRAGE AU SORT

## Le TP Mazembe verra Al Hilal, Sundowns et Belouizdad !

Il était attendu, il est désormais connu. Le tirage au sort des phases de groupes de la Ligue des Champions de la CAF s'est tenu ce vendredi 8 janvier en début d'après-midi. Frédéric KITENGIE, Manager et Secrétaire Général des Corbeaux, était le seul à représenter la RDC, ses clubs et la FECOFAA à ce tirage. Le TPM figure dans le groupe B en compagnie des Algériens du CR Belouizdad, des Soudanais de Al Hilal et des Sud-Africains de Mamelodi Sundowns.

- **Le Chabab Riadhi de Belouizdad** est un club basé à Alger dans le quartier du même nom, Belouizdad. Le premier adversaire des Corbeaux a été fondé le 15 juillet 1962 sous le nom du Chabab Riadhi de Belcourt. Le club n'est pas trop connu sur le plan continental mais appartient à l'élite du football algérien : 7 fois vainqueur de la L1, 8 Coupes d'Algérie, 2

Super Coupes d'Algérie, 1 Coupe de la Ligue, 3 fois vainqueur de la Coupe du Maghreb des clubs champions, 1 fois demi-finaliste de la Coupe de la Confédération de la CAF et 1 fois demi-finaliste de la Coupe Arabe des Clubs Champions. Le club algérien en est à sa 10ème participation aux interclubs de la CAF.

- **Al Hilal du Soudan** comme Mamelodi Sundowns ne sont plus à présenter. Le club soudanais, finaliste de la Ligue des Champions en 1987 et 1992, est l'un des grands clubs de Khartoum avec ses 27 titres de champion du Soudan, 7 Coupes nationales et 16 championnats de Khartoum. Al Hilal est un habitué de la phase des groupes.

- Quant à **Mamelodi Sundowns**, les « Brésiliens » d'Afrique du Sud, 13 fois champions dans le pays de Nelson MANDELA, ils ont pris goût aux

grandes joutes africaines depuis leur titre en 2016. Dès lors, le club du fortuné Patrice MOTSEPE, candidat à la présidence de la CAF, est un prétendant sérieux au titre.

### Voici le calendrier des Corbeaux pour la phase de groupes

1ère journée – 12/13 février 2021 : TPM – CR Belouizdad (Algérie)

2e journée – 23 février 2021 : Al Hilal (Soudan) – TPM

3e journée – 5/6 mars 2021 : TPM – Mamelodi Sundowns (Afrique du sud)

4e journée – 16 mars 2021 : Mamelodi Sundowns (Afrique du sud) – TPM

5e journée – 2/3 avril 2021 : CR Belouizdad (Algérie) – TPM

6e journée – 9/10 avril 2021 : TPM – Al Hilal (Soudan) avec tpmazembe.com

## Chairman très touché par la disparition d'Etienne Mwamba Bonso

C'est avec une profonde tristesse que le TPM a appris le décès de son ancien entraîneur et secrétaire sportif Maître Etienne MWAMBA BONSO. À sa famille, à ses proches, le TPM présente ses plus sincères condoléances.

Le décès à Kinshasa de Maître Etienne MWAMBA BONSO à l'âge de 70 ans touche énormément l'ensemble du club. Des supporters aux anciens joueurs en passant par tous les anciens et actuels dirigeants du Club, l'émotion est immense.

Frédéric KITENGIE, avait une admiration pour l'homme qu'il n'a pas hésité à décrire en ces termes : « Ancien secrétaire et entraîneur du TPM, jeune frère de l'international Ngeni BUNGI, Maître MWAMBA a contribué à la transformation du TPM en club moderne et organisé... » Qu'il repose en paix a conclu le Manager dans un Tweet.

David MWAKASU, ancien coach des Corbeaux : « J'avais



beaucoup d'estime et d'admiration pour MWAMBA BONSO, qui laissera une empreinte profonde au TPM. A mon arrivée en janvier 2000, nous avons travaillé avec lui au sein du staff technique. Administratif mais aussi fin technicien, c'est lui qui a fait le déplacement à Kananga pour aller recruter Tiko TSHOLOLA. Va en paix Maître. » a lancé David MWAKASU dimanche matin.

Jean NGOY SENDWE, ancien secrétaire du TPM : « En cette triste journée, je tiens à témoigner toute mon amitié à sa famille, ses très nombreux amis, ainsi qu'à tous

nos anciens joueurs qui ont été dirigés par MWAMBA à l'époque. Il a été un prédécesseur modèle. C'est une très grande figure de notre club qui nous quitte. A l'époque où j'étais encore arbitre international et proche du club, nous avons voyagé ensemble entre 1997 et 1998. Je lui rend hommage et lui témoigne reconnaissance et affection... »

Désiré MAKENDA MWEMBO - Papa Dezo, membre du protocole du club : « Il a assumé de hautes responsabilités au sein du club. Un homme bien qui avait des principes durs, il changeait difficilement d'avis après un échange. Un avocat méticuleux et qui a bâti sa réputation sur son honnêteté et sa loyauté. Il était un ami personnel et protégé de Pierre KALALA MUKENDI avec lequel il a travaillé dans le staff technique des Corbeaux. C'était un mazembien, son frère aîné NGENI BUNI a joué au TPM et gagné des titres. »

tpmazembe.com

## Calendrier complet de l'AS VClub pour la phase de groupes

Le tirage au sort de la phase de groupes en Ligue des Champions a livré don verdict vendredi au Caire. Dans la foulée, la CAF a aussi publié le calendrier des rencontres. Voici ce qu'il faut savoir et les dates à cocher dans vos agendas pour ce qui concerne l'AS VClub de Kinshasa.

Pour Vita, cette saison a déjà des contours du déjà vu. Logés dans le groupe A, les Bana Mbongo joueront face au National Al Ahly d'Égypte, dirigé par Pitso Mosimane et actuel détenteur du trophée. Veà retrouve

aussi Simba Sporting Club de la Tanzanie et fera aussi face aux Soudanais de El Merreikh.

Malgré sa position dans le chapeau 2, VClub aura l'occasion de miser sur Kinshasa. Les hommes de Florent Ibengedébuteront le compétitionai Stade des Martyrs face à Simba SC entre le 12 et le 13 févrierprochain, la dernière fois que les Tanzaniens sont venu à Kin, il avaient pris un violent 5-0. Pour la sixième et dernière journée, VClub sera aussi à domicile face à El Merreikh (9 ou 10 avril).

### Voici le calendrier de VClub pour la phase de groupes

1ère journée – 12/13 février 2021 : VClub – Simba SC (Tanzanie)

2e journée – 23 février 2021 : El Merreikh (Soudan) – VClub

3e journée – 5/6 mars 2021 : Al Ahly (Égypte) – VClub

4e journée – 16 mars 2021 : VClub – Al Ahly (Égypte)

5e journée – 2/3 avril 2021 : Simba SC (Tanzanie) – VClub

6e journée – 9/10 avril 2021 : VClub – El Merreikh (Soudan)

Footrdc.com

## CHAN 2021

## Les Léopards accélèrent le travail à Dar-es-salam

Arrivés vendredi soir, à Dar-es-salam où ils ont pris leurs quartiers, les Léopards de la RDC intensifient la préparation dans la capitale Tanzanienne. Les hommes de Florent Ibenge ont eu la première séance d'entraînement hier, une autre aujourd'hui, dans l'arène des Taifas Stars. Le travail devra se poursuivre ce lundi. Tous les joueurs sont en bonne santé physique, le seul Jérémie Basilua qui ressentait des douleurs musculaires, a été récupéré par le staff médical, et plus d'inquiétude sur le côté physique des joueurs.

À Dar-es-salam, les Léopards A' vont affronter la Tanzanie ce mardi 12 décembre. Une rencontre amicale, qui servira aux deux formations de jauger leur niveau avant la phase finale du Championnat d'Afrique des Nations. Florent Ibenge à sa disposition 33 joueurs et des choc forts à effectuer pour mettre en place son équipe type. Le sélectionneur congolais n'aura que ce match amical contre les Taifas Stars pour se faire des idées sur son équipe. Footrdc.com

### CAF C2 : DCMP, Isaac Ngata définit le schéma de qualification contre Al Ahly Benghazi

Le Daring Club Motema Pembe jouera la formation Libyenne d'Al Ahly Benghazi au tour de cadrage de la Coupe de la CAF. Les Immaculés ont cette information depuis vendredi, après le tirage complet des prochaines étapes des Coupes Interclubs de la CAF, effectué au Caire, en Égypte. Le coach du club Vert et Blanc de Kinshasa, a défini le schéma à suivre par son équipe pour parvenir à la qualification en phase des groupes de la compétition sœur à la Ligue des Champions. Il l'a dit à nos confrères de foot. cd.

"Pour les battre, nous devons d'abord savoir comment ils jouent et ensuite être très déterminés, rester simple et travailler dur, parce que je pense que celui qui sera plus déterminé, ira plus facilement vers la victoire". a commenté Isaac Ngata. Al Ahly Benghazi est un reversé de la Ligue des Champions, éliminé par l'Espérance de Tunis après avoir posé des sérieux problèmes au

tunisiens. Donc un adversaire pas facile à jouer les Immaculés, cependant, Isaac Ngata, est confiant pour la qualification de ses Immaculés, qui coûte le maximum à donner.

"C'est une compétition et cette étape est à l'élimination directe mais notre objectif est de passer ce cap. Et pour cela, il faudra battre cette équipe peu importe de quelle origine elle est. Parce que dans notre projet, il faut passer cette étape. Bien qu'eux aussi veulent passer. Nous, nous allons faire le maximum de ce qu'on peut pour passer". a confié le coach des Immaculés. Après avoir atteint la phase des groupes la saison dernière et manqué de peu de rejoindre les quart de finale, le Daring Club Motema Pembe est revenu avec les mêmes ambitions, mais peut-être pas avec la même équipe, et la même motivation.

Isaac B'ampendee

### Nouveau président de la Linaboxe

## Désiré Limesso fait revivre la boxe professionnelle

La boxe professionnelle en RDC a désormais un nouveau patron, qui a reçu de la Fédération Congolaise de Boxe, la mission de la promouvoir et l'imposer sur le circuit international.

En effet, M. Désiré Limesso, le nouveau président de la Linaboxe-Pro, a remplacé à ce poste M. Mukadi Manda, suspendu par la Fédération pour cause de mégestion. Il est reproché au sieur Mukadi des griefs qui n'ont pas permis à la Boxe professionnelle d'évoluer, malgré des milliers de dollars mis à sa disposition par la Fédération congolaise de boxe.

Aussitôt nommé à la commande de la boxe professionnelle congolaise, Désiré Limesso a marqué son arrivée par l'organisation d'un gala de boxe professionnelle au Shark Club, le dimanche 13 décembre dernier, où le public a assisté à une série des combats de très haute facture, livrés par des boxeurs talentueux.

Contrairement à son prédécesseur qui faisait boxer des professionnels sans contrat, sans bourse et sans assurance – ce sont les boxeurs qui payaient pour monter sur le ring –, le nouveau Président a fait signer des contrats aux boxeurs qui ont combattu, il les a donnés des bourses, et a souscrit une police d'assurance pour tout le monde.

Ceci a fait l'objet de joie et de satisfaction chez les boxeurs, lesquels, à l'unanimité, ont juré de soutenir le comité Limesso dans sa

mission, afin de promouvoir véritablement la boxe professionnelle.

De son côté le nouvel homme fort de la Linaboxe-Pro a promis de consacrer toute son énergie aux conditions professionnelles des boxeurs congolais, en organisant davantage des combats, et pas seulement à Kinshasa, mais sur toute l'étendue du territoire national.

A l'en croire, il y aura désormais des combats professionnels chaque mois, à travers la République, afin d'élever le niveau des boxeurs congolais, et leur donner des bourses qui les permettront de gagner leur vie dans la Boxe. De plus, les champions du Congo participeront aux compétitions continentales et mondiales.

Dans cet ordre d'idée, il est prévu le démarrage du championnat du Congo de boxe professionnelle le 31 Janvier prochain, à Kinshasa et en provinces.

Il sied de signaler que le changement à la tête de la Linaboxe-Pro tombe à point nommé, d'autant plus que nombre de boxeurs congolais se décourageaient déjà de ce qu'ils vivaient, et envisageaient de mettre un terme à leur carrière pugilistique.

Maintenant avec la détermination et la volonté du nouveau patron de la Linaboxe, l'espoir renaît et, la boxe professionnelle semble reprendre vie.

Beni Joël Dinganga

**Justice**

**Les élucubrations de Beveraggi déboutées**



La Cour d'Appel de Kinshasa/Gombe vient aussi de dire irrecevable l'appel de la société NB Mining S.A. de Pascal BEVERAGGI qui tentait illégalement d'obtenir de la Cour d'Appel la récupération des sommes saisies en exécution partielle de la décision du Tribunal de Commerce de Kolwezi qui a été pourtant confirmée par la Cour de Cassation dans son arrêt péremptoire du 24 Décembre 2019 disant bonne l'œuvre des juges attaqués en prise à partie.

Ainsi donc, à l'instar des juridictions françaises, les juridictions congolaises découvrent et corrigent les vols ou les spoliations dont Monsieur Moïse KATUMBI CHAPWE a été victime avec sa société Mining Compagny Katanga Sarl (M.C.K.) que son ancien employé, Monsieur Pascal BEVERAGGI, avait pris et exploité frauduleusement en complicité avec certains politiciens véreux et des militaires qui étaient totalement à sa solde.

A la suite de la Cour de Cassation qui a confirmé par son arrêt sous le RPP 499 la décision du Tribunal de Commerce de Kolwezi rendue sous RAC 223/RAC 2342 dans le litige opposant la

société ASTALIA INVESTMENT LIMITED de Monsieur Moïse KATUMBI et la société OCTAVIA LIMITED de Monsieur Pascal BEVERAGGI, la Cour d'Appel de Kinshasa/Gombe vient de déclarer irrecevable l'appel formé par la société NB MINING AFRICA SA dans le cadre du dossier de saisie-attribution des créances pratiquée sur les avoirs de la société OCTAVIA LIMITED appartenant également à Monsieur Pascal BEVERAGGI.

Cette décision rendue en faveur de la société ASTALIA INVESTMENT LIMITED de Monsieur Moïse KATUMBI vient, une fois de plus, démontrer que la spoliation des biens d'autrui ne peut rester indéfiniment impunie.

Par ces décisions et malgré toutes les spéculations largement orchestrées par Monsieur Pascal BEVERAGGI, les juridictions de la République Démocratique du Congo rétablissent rapidement Monsieur Moïse KATUMBI dans ses droits qui ont été bafoués par Monsieur Pascal BEVERAGGI, simple spoliateur sans scrupule des biens et avoirs de la société MCK.

L.R.

**Est de la RDC**

**Des Blancs parmi les terroristes ADF !**



C'est une révélation faite par le porte-parole des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), lors d'une conférence de presse tenue le vendredi 08 janvier 2021 à Kinshasa. Le Général Major Léon Richard Kasonga qui s'est félicité du travail abattu par les FARDC, a annoncé la neutralisation des rebelles ougandais ADF, parmi lesquels se trouvaient quelques blancs. « Des blancs parmi les rebelles ougandais des ADF qui s'attaquent aux FARDC au Nord-Kivu ont été neutralisés », a-t-il signalé. Selon le Général Major Léon Richard Kasonga, les corps de ces combattants de race blanche sont visibles sur le terrain et leurs armes ont été récupérées par les FARDC. Il a précisé qu'après la conquête de Loselose, la sécurisation de Bulongo, Mutwanga et de Ruwenzori, l'armée poursuit les forces résiduelles terroristes en direction de l'Ouganda.

Dans leur débandade devant la puissance de feu des FARDC, les ADF ont exécuté 50 otages dont les corps ont été récupérés et enterrés par la suite en toute dignité par les FARDC accompagnées dans ces opérations de reconquête par un député provincial, a-t-il dit. Auparavant, le porte-parole de l'armée avait dénoncé les attaques perpétrées contre les FARDC, la PNC, la MONUSCO et les non originaires par des jeunes instrumentalisés par « des politiciens bien connus ».

Ce faisant, Léon Richard Kasonga lance un avertissement aux politiques qui sont à la manœuvre dans diverses attaques des troupes armées dans la partie Nord-est du pays : « les politiciens congolais tireurs des ficelles, impliqués dans la manipulation des groupes armés dans le territoire de Beni, sont déjà

identifiés par les FARDC ».

Par ailleurs, en Ituri, cent seize terroristes de différents groupes armés ont été neutralisés au cours des opérations « Zaruba za Ituri » que mènent actuellement les FARDC dans cette partie du pays, a annoncé le général-major Kasonga. En outre, deux cent vingt-huit (228) terroristes ont été capturés, cent dix (110) autres hors-la-loi ont été transférés à l'auditorat militaire tandis que trois cent cinquante (350) miliciens condamnés par la justice militaire font la prison à Bunia, a-t-il ajouté, en faisant également savoir que vingt-cinq (25) rebelles se sont rendus aux FARDC.

Le porte-parole des FARDC a encore rapporté que les FARDC ont pu récupérer et restituer à leurs propriétaires 1.661 vaches volées par des hors-la-loi.

Dans le cadre de l'opération « Sukola 2 Nord-Kivu », les FARDC ont réussi à déloger le groupe armé NDC/Renové de « Guidon » de la zone minière de Matungu, territoire de Walikale, qu'il occupait depuis 14 ans en y imposant toutes sortes de taxes, a indiqué le porte-parole de l'armée, ajoutant que d'autres opérations ont été menées avec succès dans plusieurs localités du territoire de Rutshuru où des hors-la-loi ont été neutralisés et des armes récupérées. Le général-major Kasonga a enfin rappelé que les FARDC déplorent la perte de 7 militaires membres d'équipage et mécaniciens de deux hélicoptères qui ont connu un crash respectivement le 28 décembre 2020 à Bekeni Konolole, situé à 147 kilomètres de Kisangani pour le premier, et le 30 décembre 2020 au village Babakolo, à 59 kilomètres de Kisangani, pour le second.

LR